Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Artikel: Le congrès des organes officiels de propagande touristique en 1929
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-541084

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

soit devant le juge, soit d'une autre manière. Nous avons souligné une fois de plus à cette occasion que la Société suisse des hôteliers, comme les autres organisations intéressées, n'avaient jamais contesté les droits des compositeurs de musique. Mais nous repoussons les exigences démesurées présentées par l'organe de perception des droits, dans le but de pouvoir verser de grosses commissions à ses agents et payer les frais de l'organisation bureaucratique toujours plus vaste installée à Paris. Nous sommes même volontiers disposés à entrer en rapports directs avec les compositeurs et à leur verser à eux-mêmes le montant des droits, comme cela se pratique en Allemagne lorsque les compositeurs le désirent, et si nous pouvons ainsi économiser la dépense d'un lourd et couteux appareil intermédiaire, lequel prive les auteurs d'une grande partie des taxes qui leur reviennent.

« Nous devons protester de la manière la plus énergique contre l'inexactitude avec laquelle la situation a été exposée dans votre résolution, vraisemblablement à la suite de fausses informations d'un organisme de perception des droits d'auteurs.»

Le Congrès des organes officiels de propagande touristique en 1929

Nous avons reçu le Rapport sur le Vme Congrès international des organes officiels de propagande touristique, tenu en Pologne du 14 au 22 septembre 1929. Les pays représentés étaient l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Egypte, l'Espagne, la France (à la fin du congrès seulement), la Grèce, la Hongrie, le Japon, la Lettonie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie, la Yougoslavie et l'Amérique du Sud. L'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie n'étaient pas représentées.

A la séance solennelle d'ouverture, le 14 septembre, au palais de la présidence du conseil des ministres à Varsovie, les congressistes furenst alués par le ministre des travaux publics et des communications et par le président de la ville de Varsovie, auxquels répondit M. Junod (Suisse). La présidence du congrès fut confiée à M. l'ingénieur Minchejmer (Pologne).

Nous manquons à la fois de temps et de place pour rendre compte en détail de tous les travaux du congrès, dont l'ordre du jour ne comportait pas moins de 34 points. Le rapport lui-même comprend une centaine de pages. Nous devons nécessairement nous borner aux problèmes les plus intéressants pour nos milieux touristiques suisses.

La première séance de travail eut lieu le 16 septembre à Poznan. Après l'approbation du procès-verbal du IVme congrès, tenu en Hongrie du 22 au 29 septembre 1928, on entendit le rapport du secrétariat général, dont le siège est à La Haye et qui est dirigé par M. van Deventer, directeur de l'Office national hollandais du tourisme. Ce rapport donne surtout des explications sur la suite donnée à différentes questions traitées dans les précédentes conférences. Il s'agit notamment du format des affiches de propagande, de la demande de franchise douanière pour le matériel de propagande, des wagons-lits, des wagons-restaurants et en général du confort des voyages, des chèques de voyage, des relations avec les organisations hôtelières pour la diffusion de matériel de propagande, des statistiques du mouvement des étrangers, des rapports à adresser au secrétariat général sur l'activité des organes nationaux, etc.

On entendit ensuite des rapports des délégués des organisations représentées pour la première fois au congrès sur la marche de leurs institutions. Les orateurs fournirent de très intéressants détails sur le développement du tourisme en Roumanie, au Japon, en Tchécoslovaquie, en Norvège. Si certains pays en sont encore aux efforts de début, d'autres ont réalisé déjà de grands progrès et concourent dans une large mesure à l'extension du tourisme international. Nous reviendrons à l'occasion sur les principaux faits touristiques signalés dans ces rapports.

Au cours de la deuxième séance de travail tenue le 17 septembre, également à Poznan, on entendit tout d'abord un rapport du délégué espagnol sur l'oeuvre du « Patronage national du tourisme » créé en Espagne, notamment en ce qui concerne l'hôtellerie, les communications et la propagande. Puis le délégué égyptien exposa l'activité des organes touristiques de son pays, particulièrement de l'Association pour favoriser le tourisme en Egypte. La série des rapports verbaux fut close par celui du délégué de la Lettonie.

Le congrès s'occupa ensuite d'une question proposée par la Suisse : Les organes officiels de propagande touristique dans les divers pays, leur organisation, leur caractère officiel ou semi-officiel, les autres organes centraux de tourisme : syndicats d'initiative, chemins de fer, touring et automobile-clubs, associations hôtelières, action combinée de tous ces organes en matière de propagande touristique à l'étranger, les ressources dont ils disposent, rationalisation de la propagande touristique. Un sous-comité spécial établira un questionnaire pour obtenir des renseignements sur tous ces points, de tous les pays adhérents.

On passa ensuite à une question proposée par les Pays-Bas : Les agences privées de voyages prétendent souvent faire de la propagande à l'étranger, notamment celles qui s'occupent d'attirer les touristes américains ; est-il désirable que les organes officiels s'entendent avec ces bureaux, malgré le caractère tout différent de leur activité ? Après un intéressant échange de vues, la question fut laissée en suspens pour supplément d'étude.

L'une des principales questions à l'ordre du jour était la suivante : Coordination de l'action, des ordres du jour et des résolutions du *Conseil central du tourisme international*, de l'*Alliance internationale de tourisme* et du *Congrès international des organes officiels de propagande touristique*. On constate que dans le tourisme comme dans l'hôtellerie les organisations internationales sont multiples. Le problème est très complexe, chacune de ces organisations ayant des buts spéciaux. Un contact est cependant opportun Un sous-comité poursuivra l'étude de la question.

Divers orateurs exprimèrent des opinions fort différentes sur l'affiche comme moyen de propagande à l'étranger, sur les meilleurs modes d'impression des affiches, sur leur format et sur les conditions de l'affichage. Cette question avait été soulevée par la Suisse. On constata en général que les petites affiches sont plus faciles à placer et plus demandées que les grandes affiches de 92 cm. sur 128. L'affiche moderne en couleurs fut préconisée par plusieurs congressistes, tandis que d'autres exprimèrent leurs préférences pour les reproductions photographiques.

La Suisse avait également proposé une discussion sur les expositions de propagande touristique à l'étranger. Les avis furent assez partagés quant à leur efficacité.

(A suivre.)

Contre les panneaux-réclames

Voici que s'ouvre la saison du grand tourisme. L'étranger nous arrivera tantôt, apportant à notre pays, qu'il aime et qu'il admire, sa sympathie et, ce qui n'est point à dédaigner, son argent.

Accueillons à bras ouverts ces voyageurs venus quelquefois de très loin et faisons tout pour qu'ils n'éprouvent chez nous aucune déception. Plusieurs verront notre pays pour la première fois ; que rien ne gâte leur plaisir !

A cet égard, nous nous permettons de protester encore une fois à propos des panneaux-réclames qui déshonorent nos plus beaux sites.

Le Journal, de Paris, appelle cela « l'hérésie du panneau-réclame ». Le mot n'est pas trop fort, parce qu'il s'agit d'un crime de lèse-beauté. Et ce que l'auteur de l'article du *Journal* dit de la France s'applique aussi à la Suisse. Il le déclare lui-même expressément : « L'erreur est flagrante dans d'autres pays que le nôtre. La Suisse, par exemple, qui s'y entend en publicité touristique, commet aussi des fautes de ce genre. » Et ailleurs il ajoute : « Ils sont innombrables, les sites que défigurent d'abominables panneaux de bois peinturlurés. On devrait avoir

In Hotels, Restaurants, Konditoreien Bäckereien usw.

verwendet man mit grossem Erfolge die bekannten

Electrolux Filter

(Wasserentkalkungs-Apparate)

welche jedes Wasser vollständig entkalken

Das so erhaltene Wasser bietet die mannigfachsten Vorteile, beispielsweise:

Vermeidung der Kesselsteinbildung in Boilern, Kaffeemaschinen, Heizungen, Herdschlangen, Warmwasserleitungen.

Verkürzung der Kochzeiten für Fleisch, Gemüse, Teigwaren usw.

Ersparnis an Kaffee, Tee usw. infolge besserer Auslaugung, ferner Verbesserung des Aromas.

Verlängerung der Lebensdauer der Hotelwäsche, bedeutende Seifenersparnis.

Usw. usw. — — — — —

Verlangen Sie Referenzen und Prospekte kostenlos durch die

ELECTRO LUX A.G. ZÜRICH

Abteilung Filter Paradeplatz 4 Telephon Uto 2756

Besichtigen Sie unsere Apparate an der Z.I.K.A., Stand 1677 Halle 7

Bachmann & Kleiner

Aktien-Gesellschaft

Oerlikon

Spezialfabrik für den Bau elektrotherm. Apparate u. Anlagen

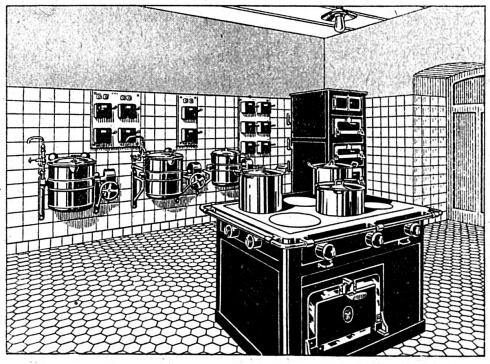

Elektrische Grossküchen-Anlagen

für Hotels, Pensionen und Restaurants

Elektrische Grossbäckereiöfen
Elektrische Pâtisserieöfen
Elektrische Boiler jeder Grösse
Elektrische Haushaltungsherde mit Brat-Backöfen
Elektrische Heizöfen

Besichtigen Sie unseren Stand in der „ZIKA" Stand 1509, Halle I, und Apparate im Betrieb in diversen Restaurants-Küchen